



INFORMATIONS OFFICIELLES

Municipalité de Villars-le-Terroir

Bulletin No 2 - Octobre 2020



Journée des Retraité(e)s

Ces dernières années, c'est en octobre ou novembre que les retraité(e)s de notre Commune étaient invités à une journée-rencontre avec les autorités communales.

Cette année, c'est le Covid-19 qui nous a donné rendez-vous.

En effet, chaque semaine nous en parlons lors de nos séances ; repas d'anniversaires, mariages et autres manifestations sont reportés ou tout simplement annulés en raison de la situation sanitaire actuelle.

Malgré un regret certain de ne pouvoir vous rencontrer lors de cette journée conviviale, la Municipalité a décidé d'y renoncer, faisant preuve de prudence, la santé de tous étant primordiale.

Ce n'est qu'un rendez-vous manqué, la journée des Retraité(e)s 2021 promet, on l'espère, d'être exceptionnelle !■

La Municipalité

Pour être informé en continu, rendez-vous sur
www.villars-le-terroir.ch



VisàVi

Bien vivre ensemble à Villars-le-Terroir

Chères Villardières et Chers Villardiers,

VisàVi vous a concocté quelques activités pour la fin de l'année qui s'adaptent bien-sûr aux règles sanitaires du moment :

VisàLivres :



Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une boîte à livres qui se situe dans l'ancienne cabine téléphonique, à l'arrêt de bus de l'avenue de la Grange-à-Janin.

Vous avez la possibilité de prendre et/ou de déposer des livres à votre convenance. Nous comptons sur votre active participation afin de garantir son bon fonctionnement et son succès.

Ce projet a pu naître grâce à la générosité de notre Commune qui nous met à disposition cet espace et qui, en collaboration avec l'entreprise Vielec, a renové l'éclairage. La boîte à livres est gérée par le comité de VisàVi.

Un grand merci à Werner Reist pour la construction et l'aménagement sur mesure de son intérieur et à Tatjana Pittet pour la décoration picturale.

Personne de contact: Clotilde Sirodot, tél. 078 850 81 33.

LE RALLYE D'HALLOWEEN aura lieu le samedi 31 octobre

Cette année, le porte à porte pour collecter des bonbons n'étant pas recommandé en raison de ce que vous savez ..., VisàVi propose aux enfants et à leur famille un rallye pédestre d'Halloween.

Le samedi 31 octobre, enfillez vos déguisements et rendez-vous à la déchèterie entre 13h et 17h
(parcours non chronométré).



Vous y découvrirez les règles à suivre, les enfants restant sous la responsabilité de leurs parents. La participation est libre et gratuite. Nous remercions la commune qui offre le « trésor » cette année.

Personne de contact: Clotilde Sirodot, tél. 078 850 81 33.

VisàVi, suite.....

Décembre 2020 « La Magie de l'Avent »



Et si nous mettions un peu de lumière et de décoration à nos fenêtres ? VisàVi vous propose de marquer le coup pour cette fin d'année !!!

Le but : décorer vos fenêtres, sans numéro cette fois... la crise sanitaire oblige ! pas d'apéro non plus ! mais pas grave, on décore et on illumine notre beau village !

C'est simple, vous décorez une de vos fenêtres, vous la prenez en photo et vous l'envoyez par email ou par WhatsApp. Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire, VisàVi se déplace volontiers pour faire la photo.

La plus belle fenêtre sera récompensée.

Personne de contact : Sylvie Glauser, tél. 079 445 36 19 Email : sylvie_goy@hotmail.fr

GROUPE DE LECTURE



Lors de notre assemblée générale 2020, certaines personnes avaient souhaité organiser un groupe de lecture.

Nous aimerions mettre en place ce groupe de lecture une fois par mois dans les locaux que la commune mettra gracieusement à notre disposition.

Le principe : se retrouver pour présenter un livre qui vous a plu et ainsi donner l'envie de le lire.

Nous sommes à la recherche d'une personne qui serait intéressée à animer ce groupe.

Personne de contact: Clotilde Sirodot, tél. 078 850 81 33 ■

VisàVi

CARNET ROSE

La commune a le plaisir de souhaiter la bienvenue à

- Rochat Matthew
- Trolliet Charly
- Groux Juliana
- Pittet Arthur
- Löffel Zoé
- D'Avola Chloé



et de féliciter les heureux parents.■

PubliCar Vaud

Votre système de bus à la demande, avec arrêts « à la carte », du vendredi au dimanche, fêtes générales incluses

Réservez facilement via l'appli pour smartphone

Avec PubliCar, rien de plus simple: réservez votre prochaine course avec la nouvelle appli PubliCar:

1. Ouvrez l'application PubliCar ([Google Play](#) / [App Store](#)).
2. Réservez le trajet: indiquez l'adresse de prise en charge et l'adresse de destination ainsi que l'heure souhaitée.
3. Embarquez et savourez le trajet.

Renseignements : <https://www.postauto.ch/fr/publicar-vaud> ■

Le Conseil communal s'est réuni

En raison du COVID-19 la séance du 16 mars a été annulée, situation sanitaire oblige ; le Conseil Communal s'est alors réuni le 29 juin 2020 pour traiter deux préavis importants, à savoir :

La **mise en place d'une zone réservée** qui a été prévue par le canton à la suite de la votation de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT), votation acceptée par le peuple pour réguler les constructions. Du moment que notre commune se trouve en surcapacité, toutes les demandes de permis de construire sont systématiquement bloquées. De ce fait, le canton nous oblige à passer par cette étape avant de commencer la révision de notre plan général d'affectation (PGA).

Ledit préavis a été accepté mais autant la commission ad'hoc que la majorité des membres du Conseil Communal ont recommandé que la Municipalité adopte une transparence avec la population à toutes les étapes du processus du PGA.

La **gestion et les comptes 2019** ont soulevé plusieurs questions néanmoins le *Conseil communal a décidé d'adopter la gestion et les comptes de l'exercice 2019 qui présentent un excédent de revenus de Fr. 36'937.44*. Toutefois, ce résultat positif ne permet pas de garantir le maintien du taux d'imposition actuel pour l'année future au vu des investissements à venir. Comme la commission gestion-finance l'a constaté, il y a déjà une stagnation voire une baisse de rentrées des impôts en 2019 alors qu'il n'y a pas d'effet COVID-19 sur cet exercice.

D'autre part, lors de cette séance plusieurs membres du Conseil sont revenus sur la **sécurité routière dans le village et principalement aux abords du nouveau collège**. Il a été relevé que la limitation de vitesse à 50 km/h, dans l'environnement de l'école, n'était pas adaptée. Des études avaient alors été entreprises lors de l'extension du collège et finalement le statu quo avait été décidé. Le Conseil estime qu'il serait judicieux de revoir,

avec les responsables de l'ASIRE, si des adaptations ne doivent pas être apportées dans les zones du collège. Par la même occasion, il serait souhaitable de faire une analyse globale du village pour la limitation de vitesse.

Un autre point a été traité, c'est le **renouvellement du bureau du Conseil communal**. Pour cette dernière année de législature, il sera représenté par Monsieur Pascal Pollien, président, Monsieur Steeve Devolz, vice-président, Messieurs Jean-Joseph Pittet et Werner Reist scrutateurs, Messieurs Benoît Allaz et Gérard Briquet comme scrutateurs suppléants et le secrétariat du Conseil sera assuré par Madame Mary-Claire Freymond.■

Pascal Pollien, président



Afin de permettre aux enfants de notre village de la 5ème à la 11ème Harmos de bénéficier d'activités ludiques et intéressantes pendant les vacances d'été - 2 semaines en juillet et 2 semaine en août - notre commune doit proposer quelques-unes des activités du passeport vacances de la région lausannoise. Pour cela, nous recherchons des personnes intéressées à transmettre ou à présenter une passion telle que : cuisine, sport, découvertes dans la nature, forêt ou autres, visite de ferme, fromagerie, boulangerie, etc.

Vous avez un peu de temps à consacrer aux enfants, alors n'hésitez pas !

Prenez contact avec l'administration communale ou Mme Véronique Pittet-Allaz, municipale, qui se fera un plaisir de vous donner toutes les informations utiles.■

Elections communales 2021

Informations aux électrices et électeurs

Le renouvellement des autorités législatives et exécutives se déroulera en mars 2021.

Le Conseil Communal et la Municipalité ont le plaisir de convier tous les citoyens et citoyennes à une séance d'informations qui se déroulera

le lundi 14 décembre 2020
20h00

Au « Resto »
(complexe communal)

Dates des élections :

Conseil Communal et Municipalité

1^{er} tour 07.03.2021

2^{ème} tour 28.03.2021

Election du Syndic et suppléants du Conseil Communal

1^{er} tour 25.04.2021

2^{ème} tour 16.05.2021

Elections — Population étrangère

Dans le canton de Vaud, les personnes de nationalité étrangère peuvent voter, élire, se porter candidates et être élues sur le plan communal, comme les citoyen-ne-s suisses.

Si vous êtes :

- ♦ au bénéfice d'un permis de séjour B ou C en Suisse depuis dix ans
- ♦ établi-e dans le canton de Vaud depuis trois ans
- ♦ âgé-e d'au moins 18 ans

Vous avez ces droits.

Votations — élections

Nous vous rappelons que pour voter, vous êtes libres :

- ♦ De voter par correspondance
(envoi par poste - enveloppe à affranchir)
- ♦ De déposer votre enveloppe de vote dans la boîte aux-lettres de la commune
(sans affranchissement)
- ♦ De vous rendre au bureau de vote le dimanche matin entre 10h. et 11h.

Afin que votre bulletin de vote soit pris en compte, veuillez ne pas oublier de mettre votre date de naissance exacte et d'apposer votre signature sur votre carte de vote !

Vandalisme

Notre village joliment fleuri à chaque printemps nous réjouit tous. Mais malheureusement, les arrangements floraux subissent des déprédations.

Merci de respecter le travail de nos employés communaux.



La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour

1280 habitants



Eau potable

Un tout-ménage à fin juillet 2020 vous donnait quelques explications concernant la problématique de turbidité. En effet, la présence de Chlorothalonil dans l'eau potable a nécessité l'approvisionnement auprès du Service de l'eau de Lausanne. La dureté de l'eau s'est donc trouvée modifiée et cela a impliqué la dissolution de la couche de calcaire à l'intérieur des conduites. Le métal était ainsi mis à nu et créait une suspension de particules de corrosion qui pouvait causer des désagréments organoleptiques par la présence de rouille (eau colorée).

Le 26 août dernier, ceci après de multiples échanges tant avec les consommateurs qu'avec les autorités Cantonales, l'Association Intercommunale d'amenée d'eau d'Echallens en environs (AIAE) a rencontré l'Office de la consommation (OFCO) et le service de l'eau de Lausanne afin de leur présenter toutes les problématiques liées à cet approvisionnement par le Service de l'eau de Lausanne.

Suite à cette discussion, l'OFCO a donné son accord, à titre exceptionnel, afin que l'AIAE puissent à nouveau livrer ses propres sources et celle du

Service de l'eau de Lausanne située dans la région de Thierrens. Ainsi depuis la fin août, la fourniture de l'eau ne vient plus du lac mais depuis les divers captages de la région, ce qui a eu pour effet de rétablir la dureté de l'eau de remédier au problème de l'eau colorée et de livrer à nouveau une eau limpide respectant ainsi les exigences de turbidité. Cependant, les teneurs en Chlorothalonil sont supérieures aux normes tolérées par l'Office fédérale de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV). Nous vous rappelons toutefois les propos dudit office:

« Les consommateurs peuvent continuer de boire de l'eau potable dans laquelle on a détecté des métabolites du Chlorothalonil. Les exigences fixées pour l'eau potable en Suisse sont très élevées ».

L'AIAE en collaboration avec différents distributeurs d'eau de la région, est à la recherche de solutions qui permettraient de livrer une eau en conformité avec les dispositions réglementaires.

M. Eric Glauser, syndic et président de l'AIAE, reste à votre entière disposition. ■

La Municipalité



Séance du Conseil communal

Pour 2020

7 décembre

Les séances se déroulent au « RESTO », elles sont ouvertes au public sous réserve des restrictions liées au COVID.

4	3	7			2			1
6								
		8	7			5		
	2		8	7				6
7	6		2		3		5	9
3				6	5		2	
		2			7	1		
								7
8			1			4	6	2